



Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Secrétariat Général

Direction de l'Organisation et du Projet

B V M A C
C O S U M A F

CRCT
BEAC
COBAC



**PROJET D'APPUI A L'PPRONDISSEMENT DU SETEUR FINANCIER DE LA CEMAC
(PASFIC) / P-Z1-H00-029 / DON - FAD N° 2100155041046**

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (UGRIF)

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun

Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 002 /BEAC/SG/DOP/UGRIF/PASFIC/2023-MI du 13 Mars 2023

(Services de Consultants)

Pour le recrutement d'un Cabinet chargé de l'élaboration d'un dispositif fiscal harmonisé, clair et incitatif, portant sur les activités de marché à l'échelle de la CEMAC

Secteur : Gouvernance Economique et Financière

1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de couvrir le coût du **Projet d'Approfondissement du Secteur Financier de la CEMAC (PASFIC)**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce **Don**, pour financer le contrat de services de consultants pour **l'élaboration d'un dispositif fiscal harmonisé, clair et incitatif, portant sur les activités de marché à l'échelle de la CEMAC**.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres :

- ✓ l'état des lieux des législations fiscales nationales des pays de la CEMAC en matière financière, notamment en ce qui concerne les opérations relevant des marchés des capitaux, pour en dégager les points forts d'une part, et mettre en exergue les éventuels freins à l'approfondissement des marchés, d'autre part;
- ✓ l'harmonisation de la fiscalité, de manière à éviter la compétition fiscale entre Etats;
- ✓ la poursuite de l'harmonisation des législations nationales, tout en veillant à la cohérence des systèmes internes de taxation et au rendement des divers impôts;
- ✓ la rédaction des avant-projets de Règlement CEMAC et des textes d'application sur un dispositif fiscal cohérent, clair et incitatif, grâce à une meilleure articulation avec les législations nationales ;
- ✓ la proposition d'un dispositif fiscal efficient à l'échelle de la CEMAC, notamment les coûts de la discipline fiscale pour les investisseurs, les émetteurs et les intermédiaires de marché ;
- ✓ l'estimation des coûts des réformes fiscales pour le budget des Etats et des propositions de solutions palliatives ;
- ✓ la présentation à l'attention des décideurs publics, des avantages d'un cadre fiscal incitatif et harmonisé, y compris les revenus fiscaux additionnels pouvant être induits par une mobilisation plus large de l'épargne domestique et extérieure, et une croissance des activités des parties prenantes.

Les services sont prévus pour **une durée maximale de trois (03) mois calendaires correspondant à un temps de travail d'environ dix (10) hommes/mois**.

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF-BEAC), Organisme d'Exécution du projet, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les termes de références (TDRs) complets de la mission peuvent être consulter sur le site web de la BEAC (www.beac.int), ou obtenus en adressant une demande au Coordonnateur du PASFIC, à l'adresse ci-dessous.

4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement* », édition d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

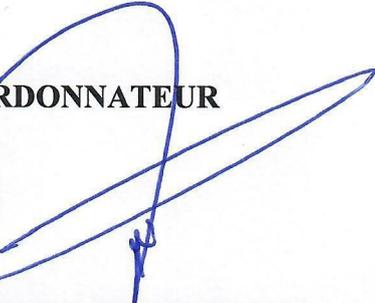
La méthode de sélection utilisé dans le cadre de la présente consultation, est la **sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)**,

5- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 10 heures à 14 heures du Lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, ou transmises par courriel, au plus tard le **31 Mars 2023 à 14 Heures (heure locale)**, et porter expressément la mention « **Avis à Manifestation d'Intérêt N° 002 /BEAC/SG/DOP /UGRIF/PASFIC/2022-AMI du 13 Mars 2023** , pour le recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration d'un dispositif fiscal harmonisé, clair et incitatif, portant sur les activités de marché à l'échelle de la CEMAC ».

7. Adresse de contact et de dépôt des Manifestations d'Intérêt :

À l'attention : **Monsieur ADOUM MAHAMAT SARWAL**
Coordonnateur de l'UGRIF - BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60
Fax : (237) 222 23 33 29
Email: adoum@beac.int , avec copie à sbossobosso@yahoo.fr


LE COORDONNATEUR

ADOUM MAHAMAT SARWAL

TERMES DE REFERENCES
**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE FAIRE UN AUDIT
TECHNIQUE ET FONCTIONNEL DU DISPOSITIF DE CENTRALISATION DES
BILANS DE LA BEAC**

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION:

L'article 22 des statuts de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale lui confère la mission de la centralisation des bilans dans la CEMAC. En vertu de cette attribution, la Centrale des bilans a officiellement été lancée par la BEAC en mars 2019. L'objectif global assigné à la Centrale des bilans est de permettre à la BEAC de disposer d'un observatoire économique des sociétés non financières implantées dans la CEMAC, qui contribue à la réduction de l'asymétrie d'information sur ces agents économiques, ainsi qu'à l'amélioration du climat des affaires en mettant à la disposition des investisseurs, un outil permettant d'apprécier les performances individuelles et sectorielles des entreprises.

Afin de remplir les objectifs assignés à la Centrale des bilans, la BEAC s'est dotée d'une solution informatique permettant la collecte et le traitement des données comptables et financières, et d'un portail web dédié pour la diffusion et la consultation des différents produits de la Centrale.

La base de données de la Centrale des bilans de la BEAC dispose à ce jour de 43 882 entreprises, dont les données comptables et financières portent sur huit exercices, de 2014 à 2020.

En raison de certaines faiblesses relevées dans le dispositif actuel et de l'évolution rapide des besoins en matière d'information financière, la BEAC a prévu de mettre en œuvre une série d'actions visant à améliorer l'utilisation et la consommation des produits de la Centrale des bilans.

Dans ce contexte, il est essentiel de bien évaluer les forces et les faiblesses du dispositif, ainsi que ses capacités à répondre aux nouveaux défis de la BEAC dans le domaine.

B. OBJECTIF :

L'objectif de cette mission consiste en l'exécution d'un audit, afin de disposer d'une appréciation générale sur l'efficacité du dispositif actuel de centralisation des bilans de la BEAC.

C. ETENDUE DE LA MISSION ET METHODOLOGIE PROPOSEE

La mission porte sur la réalisation d'un audit technique et fonctionnel du dispositif actuel de centralisation des bilans en vue de permettre à cet outil de couvrir pleinement les objectifs qui lui sont assignés.

L'analyse à mener portera tant sur les aspects techniques que sur les aspects métiers, en matière de collecte, stockage, traitement, diffusion et consultation des données.

Le consultant retenu devra identifier à travers une étude analytique cohérente, les faiblesses et les axes d'amélioration du dispositif et inclure un plan d'actions pour permettre à la Centrale de répondre pleinement aux attentes légitimes qui lui ont été assignés et de se conformer aux meilleures pratiques en la matière.

L'analyse devra porter non seulement sur l'infrastructure technique et fonctionnelle, mais aussi sur les méthodologies d'échantillonnage, du traitement des données et des calculs des indicateurs économiques et financiers, ainsi que sur les différents produits de sortie de la Centrale, que le consultant indiquera clairement dans la proposition.

Pour ce qui est de la méthodologie à mettre en œuvre,

Le consultant mettra l'accent sur la manière dont l'analyse du dispositif actuel sera effectuée. La liberté est laissée à chaque Cabinet de présenter une approche méthodologique détaillée et cohérente, pour la réalisation de la mission. L'approche proposée sera par la suite discutée et validée par la BEAC avant sa mise en œuvre.

L'entité retenue devra disposer de son propre matériel de travail, pour mener à bien l'ensemble de la mission.

D. DUREE DE LA MISSION

La consultation s'étale sur une durée maximale de quatre-vingt-dix (90) jours, soit trois (03) mois, à partir de la date de la notification de l'Ordre de service prescrivant le commencement de la mission.

A titre indicatif, le temps de travail prévu la présente mission est de 5 Hommes/mois.

E. REFERENCES DU CONSULTANT

Qualifications générales du Cabinet

Le Cabinet recherché, devra justifier d'une expertise confirmée dans la réalisation de travaux similaires au cours des dix (10) dernières années, à savoir l'audit des systèmes d'information économique et financière, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'encadrement des projets de conception des bases de données économiques et financières, de production d'indicateurs et d'analyses sectoriels, et de télé déclaration de données économiques, comptables et financières.

En outre, il devra :

- J avoir des références dans l'élaboration et la conception des bases de données statistiques ;
- J avoir des références en économie, statistique, analyse financière et comptabilité ;
- J avoir réalisé des missions dans le domaine de l'implémentation d'applications de centrales d'information financière (centrale des bilans, notation financière) ;
- J justifier d'une parfaite maîtrise écrite et orale de la langue française.

Qualifications du personnel clé (Equipe d'experts)

La BEAC attend de cette mission la mise à disposition de profils à forte compétence pour effectuer ces travaux dans le respect des objectifs définis.

Le Cabinet retenu proposera une équipe pluridisciplinaire comprenant au moins trois (03) Experts clés ci-après :

- 01 Chef de mission, Expert/ Ingénieur en informatique ou en statistique ;
- 01 Expert en système d'information et/ou en ingénierie des données ;
- 01 Expert métier.

L'équipe du Consultant devra répondre aux critères généraux ci-après et posséder les qualifications minimales suivantes :

- J des diplômes spécialisés de l'enseignement supérieur de niveau Bac + 5 ;
- J parfaite maîtrise écrite et orale de la langue française (langue de travail de la BEAC) ;
- J une bonne maîtrise des statistiques économiques et financières et analyses sectorielles ;
- J une bonne maîtrise en ingénierie des données (data management, architecture des données, fiabilisation et qualité des données) ;
- J une bonne maîtrise de la gestion et l'implémentation des bases de données statistiques (collecte, traitement, reporting et diffusion des données) ;
- J une bonne maîtrise du développement et d'implémentation des technologies financières ;
- J une bonne maîtrise de l'analyse financière des entreprises non financières ;
- J une bonne connaissance de l'acte uniforme OHADA relatif à la comptabilité des entreprises non financières, au droit des sociétés ;
- J une bonne connaissance des critères du Doing business sur la disponibilité et la qualité de l'information financière sur les entreprises non financières.

Profil recommandé pour le Chef de mission :

- J être titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme Bac+5 en informatique ou statistiques ou équivalent;
- J avoir au moins 10 années d'expérience dans le domaine d'implémentation ou d'audit des systèmes d'information économique et financière ;
- J avoir une bonne connaissance du domaine de l'économie et de la comptabilité ;
- J Avoir une bonne connaissance en systèmes d'information et base de données ;
- J avoir réalisé au moins 05 missions similaires dans l'audit des systèmes d'information et implémentation de centrale d'information économique et financière ;
- J avoir une bonne connaissance des techniques de collecte, de traitement et de diffusion des données dans le cadre de systèmes d'information intégrés ;
- J avoir une bonne connaissance sur le data management et la fiabilisation des données ;
- J avoir une bonne aptitude à travailler sous un environnement ORACLE et UNIX

F. LIVRABLE ATTENDU :

Le livrable attendu à l'issue de la mission du cabinet est un rapport de **type gap analysis**, assorti de recommandations à court terme, moyen terme et long terme par ordre de priorité.

Toutefois, en début de mission, après la tenue de la réunion de préparation et de lancement, le consultant présentera un rapport d'inception indiquant le phasage des opérations à mener et les moyens mis en œuvre assortis d'un planning réaliste de la mission.

Le consultant remettra son rapport de mission en trois (03) exemplaires (copies dures) au format correspondant. Il devra fournir un exemplaire du rapport sur support électronique (Clé USB ou CD ROM) en sus du nombre de copies papiers demandées

G. PRESTATIONS A FOURNIR PAR LE CLIENT ET PERSONNEL DE CONTREPARTIE

Le Consultant mènera sa mission en étroite collaboration avec la BEAC et les organismes et acteurs des différents intervenants dans la centralisation des bilans de la CEMAC.

Le Client s'engage à fournir toute l'assistance requise pour obtenir la documentation nécessaire disponible dans l'accomplissement de sa mission.

Des points focaux au sein des organismes concernés et une équipe d'interlocuteurs au sein de la BEAC seront désignés au besoin, et travailleront en étroite collaboration avec le Consultant.

Le Client garantit en outre la délivrance des lettres d'introduction et de facilitation de contacts indispensables à la bonne réalisation de la mission.

En début de mission, et dès la notification du Contrat, le Client mettra à la disposition du Consultant toute la documentation utile sollicitée et disponible.